AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_35-BF
Reçu le 30/03/2023

2023/35 du 22 mars 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire

****

Le 22 mars 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Celles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 15 mars 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	48	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Edwige Badel -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Xavier Garreaud (Commune de Segonzac)
Titulaires absents	10	Christine Berthé – Lisa Boyer – Joël Constant – Nicolas Platon – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Patrick Lachaud
Procurations	6	Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Joëlle Saint Martin Jean-Claude Arnaud à Jean-Pierre Chaumette Denis Ferrand à Julie Bordet Patrick Lachaud à Muriel Morlion

AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_35-BF
Reçu le 30/03/2023

DELIBERATION N° 2023 /35 (Code Nomenclature /712)
DATE : 22 mars 2023
RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau
OBJET : Compte administratif du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La présentation du compte administratif 2022 du budget annexe du SPANC peut se résumer ainsi :

COM COM DU PERIGORD RIBERACOIS - SPANC CCPR Budget Annexe - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	231 698,51	G	232 148,60	G-A	450,09
	Section d'investissement	B	11 410,50	H	11 003,68	H-B	-406,82
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	39 080,24 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	7 111,00 (si excédent)		
		=		=			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	243 109,01	Q= G+H+I+J	289 343,52	=Q-P	46 234,51

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	416,50	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	416,50	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	231 698,51	= G+I+K	271 228,84	39 530,33
	Section d'investissement	= B+D+F	11 827,00	= H+J+L	18 114,68	6 287,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	243 525,51	= G+H+I+J+K+L	289 343,52	45 818,01

AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_35-BF
Reçu le 30/03/2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		39 080,24		7 111,00		46 191,24
Opérations de l'exercice	231 698,51	232 148,60	11 410,50	11 003,68	243 109,01	243 152,28
TOTAUX	231 698,51	271 228,84	11 410,50	18 114,68	243 109,01	289 343,52
Résultats de clôture		39 530,33		6 704,18		46 234,51
Restes à réaliser			416,50		416,50	
TOTAUX CUMULES	231 698,51	271 228,84	11 827,00	18 114,68	243 525,51	289 343,52
RESULTATS DEFINITIFS		39 530,33		6 287,68		45 818,01

Cette présentation étant faite, il est proposé au conseil communautaire :

- De constater aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le président se retire et ne prend pas part au vote. Jean-Didier Andrieux ***est nommé Président de séance.***

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 54
Votes contre :0
Abstentions :0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signé électroniquement le 28/03/2023 à 08:34
par Didier BAZINET

La secrétaire de séance du 22 mars 2023
Murielle Cassier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 28/03/2023 08:33:06